

COLUMN : LE SECTEUR DU TRAVAIL INTÉRIMAIRE EST TANT UN TREMPLIN QU'UNE PLAQUE TOURNANTE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

PAR | **PAUL VERSCHUEREN ET FREDERIEK DE KIMPE**

Federgon

Le travail intérimaire n'a pas toujours existé sous la forme et à l'échelle que nous lui connaissons aujourd'hui. Dans les années 1950 et 1960, il s'agissait d'un phénomène marginal sur le marché du travail. À l'origine, il s'agissait uniquement de remplacer temporairement ou de « dépanner » le personnel permanent. Mais ce fut l'amorce à toujours plus. Les entreprises ont augmenté leur demande en travailleurs intérimaires et flexibles. Le secteur du travail intérimaire s'est encore accéléré en raison de la tendance à l'externalisation des activités non essentielles. Quelques chiffres à l'appui. En 1977, la Belgique comptait 24 000 intérimaires par an ; en 1985, ce chiffre a pour la première fois dépassé 50 000. En 2000, nous avons franchi le cap des 300 000 ; depuis 2016, nous comptons plus de 400 000 intérimaires par an. Sans oublier les quelque 300 000 étudiants jobistes qui travaillent comme intérimaires tout au long de l'année (Federgon, 2024).

L'ensemble de ces travailleurs intérimaires a effectué plus de 220 millions d'heures de travail par an au cours des dernières années. Un nombre non négligeable. Si nous convertissons le nombre d'heures en équivalents temps plein, nous dépassons largement les 100 000 ETP depuis 2015, selon nos propres données sectorielles. Ces dernières années, la part du travail intérimaire a donc oscillé entre 2,5 et 3 % de l'emploi salarié total dans notre pays (Federgon, 2024). En d'autres termes, le travail intérimaire est devenu une partie intégrante de la politique des ressources humaines dans à peu près tous les types d'entreprises et de la fonction publique. Non seulement pour des raisons de flexibilité, mais aussi, de plus en plus, en tant que canal d'admission pour les travailleurs permanents. Des dizaines de milliers de jeunes, par exemple, font leurs premiers pas sur le marché du travail grâce au travail intérimaire. Un tremplin qui, d'ailleurs, débouche souvent sur un emploi permanent. Plus de la moitié des intérimaires se voient proposer un contrat à la fin de leur mission intérimaire.

Le secteur du travail intérimaire est donc loin d'être un acteur insignifiant sur le marché du travail. Pourtant, l'impact économique et social du travail intérimaire n'est pas un domaine de recherche prioritaire pour les universitaires et autres chercheurs. De nombreuses publications universitaires sur le travail intérimaire traitent des aspects plutôt sociaux du droit. Une étude complète et exhaustive sur l'impact économique et social se fait curieusement toujours attendre. Qui sont les utilisateurs ? Pourquoi font-ils appel à des intérimaires ? Que pensent-ils du travail intérimaire ? Qui sont les intérimaires ? Quels sont leurs attentes et leurs motifs ? Quel rôle les agences

d'intérim jouent-elles pour les intérimaires et les utilisateurs ? Dans quelle mesure le travail intérimaire contribue-t-il à la croissance économique ? Quel est l'impact sur la productivité ? Dans quelle mesure le travail intérimaire contribue-t-il à la flexibilité du marché du travail rigide en Belgique ? ...

Federgon, Netwerk for Work, publie chaque année un certain nombre de chiffres qui décrivent de manière assez détaillée le secteur du travail intérimaire. L'indice mensuel Federgon, bien connu et suivi, permet de suivre le niveau de l'activité intérimaire mois par mois. L'indice est suivi par de nombreux observateurs, car il est fortement corrélé à la conjoncture économique et aux tendances futures de l'emploi. Pour la publication de l'indice, Federgon collabore avec le service Enquêtes de conjoncture de la Banque nationale de Belgique. Par ailleurs, le rapport annuel de Federgon jette un regard général sur les performances du secteur du travail intérimaire au cours de l'année écoulée.

Federgon publie également tous les deux ans l'étude sur le profil des intérimaires. De par sa portée et sa conception, l'étude identifie des tendances, des points forts, mais aussi des points à améliorer. Les observations représentatives de l'étude constituent un guide pour les décideurs politiques et les agences d'intérim. Les études successives nous ont notamment appris que les intérimaires sont des travailleurs satisfaits, que le travail intérimaire est un canal d'admission important pour les non-Belges et que les intérimaires sont largement caractérisables par 5 types de personnes. Il y a ceux qui se servent du travail intérimaire comme d'un tremplin vers un emploi permanent, ceux qui veulent gagner de l'argent supplémentaire et ceux qui veulent surtout acquérir de l'expérience. Il existe également un groupe d'intérimaires qui recherchent la flexibilité de l'outil et un groupe qui considère le travail intérimaire comme un outil permettant de contribuer à la société (Federgon, 2020).

Afin de mieux comprendre la dynamique du marché du travail, Federgon, en collaboration avec HIVA-KULeuven, a lancé le projet Dynam entre 2011 et 2014 dans le cadre de la chaire « Dynamiek van de arbeidsmarkt (Dynamique du marché du travail) ». Le projet avait pour objectif de produire des statistiques dynamiques concernant le marché du travail belge et dans les trois Régions. De ce projet Dynam est né le projet Dynam-Reg qui l'étend en identifiant correctement le lieu d'activité de l'entreprise où le travailleur est employé. Cela permet d'obtenir une image complète et précise de la dynamique régionale du marché du travail en Belgique.

Le secteur du travail intérimaire est souvent évalué par cas individuels plutôt que sur sa véritable valeur pour le marché du travail, en raison d'un manque de recherche scientifique. C'est pourquoi la fédération sectorielle Federgon a demandé au professeur Ludo Struyven de HIVA-KULeuven d'étudier et de dresser la typologie des carrières des intérimaires, afin de comprendre et de documenter la dynamique que le travail intérimaire crée sur notre marché du travail. Le rapport décrit les carrières des intérimaires sur une longue période (jusqu'à 9 ans) et les détaille avec précision en suivant la position socio-économique des intérimaires par trimestre (Huysmans, Goesaert, Boogaerts & Struyven, 2024). Pour ce faire, les chercheurs utilisent des données administratives permettant de jeter un regard objectif sur le déroulement de toutes ces différentes carrières. Ces données administratives peuvent refléter

l'évolution de carrière des travailleurs de manière plus complète et plus précise que les données d'enquête des études de carrière. Dans cette étude, les chercheurs utilisent un échantillon apparié BCSS-ONSS, comprenant 10 % de la population salariée totale en Belgique chaque trimestre, et suivent ces individus par trimestre. Les données sont disponibles de 1996 à 2019.

Cette analyse permet de dégager trois idées principales, chacune jetant un éclairage différent sur le rôle du travail intérimaire sur le marché du travail et dans les carrières des travailleurs.

Constat 1 : Le travail intérimaire met au travail.

Sur l'ensemble des intérimaires qui ont commencé un nouvel emploi intérimaire en 2014, 72 % sont restés largement actifs au cours des cinq années qui ont suivi ce recrutement. Notons que seuls 2,8 % de ces intérimaires restent employés dans le secteur intérimaire lui-même pendant de longues périodes (5 ans). Par ailleurs, seule une minorité (11,1 %) de l'ensemble des intérimaires en 2014 (tant ceux qui ont été récemment recrutés que ceux qui étaient déjà employés dans le secteur depuis plus longtemps) quittent le marché du travail après l'emploi intérimaire et deviennent (pour la première fois ou à nouveau) chômeurs de longue durée, bénéficiaires du revenu d'intégration ou en incapacité de travail.

Constat 2 : Les carrières dépendent du parcours, mais l'histoire passée d'une personne n'est pas un facteur déterminant a priori de sa future carrière.

L'étude montre que le travail intérimaire place des groupes d'inactifs sur le marché du travail. Bien que les profils défavorisés soient toujours plus susceptibles de se retrouver dans une situation de chômage de longue durée après un emploi intérimaire que les profils à haut potentiel, le secteur du travail intérimaire parvient à faire passer ces profils à un emploi à temps plein et de longue durée.

Constat 3 : Le travail intérimaire sert de moteur aux transitions travail-travail.

Les travailleurs utilisent le travail intérimaire comme canal de transition pour changer d'emploi.

Ces observations affinent, confirment et complètent les connaissances existantes sur l'importance du secteur du travail intérimaire pour la (dynamique du) marché du travail belge. En bref, le secteur du travail intérimaire est tant un tremplin qu'une plaque tournante sur le marché du travail

Dans une deuxième partie de l'étude HIVA, qui a été lancée récemment, les chercheurs examinent le travail intérimaire du point de vue de l'entreprise, et plus précisément de la dynamique d'embauche au niveau du secteur et de l'entreprise. Dans quelle mesure le recrutement d'un intérimaire a-t-il suivi son passage dans l'entreprise qui embauche ? Quelle est la part du travail intérimaire dans les entreprises et organisations qui l'utilisent ? Quel est le profil des intérimaires entrants ? Dans quelle mesure cette admission diffère-t-elle de celle des travailleurs entrés par d'autres canaux ? Dans quelle mesure ce recrutement est-il plus durable que par d'autres canaux ? À suivre !

Paul Verschueren est Research & Economic Affairs Director / Directeur Vlaanderen chez Fedegon, Frederiek De Kimpe est Economic Advisor chez Fedegon

Références

Federgon. (2020). Uitzendwerk opent deuren (Le travail intérimaire ouvre les portes). https://federgon.be/fileadmin/media/pdf/uitzendkracht_2020/COM202042_Federgon_News_-_Uitzendwerk_opent_deuren_low_res_.pdf

Federgon. (2024). Chiffres. Netwerk for Work Federgon. <https://federgon.be/kenniscentrum/cijfers/>

Huysmans., K., Goesaert, T., Boogaerts, T., & Struyven, L. (2023). De rol van uitzendwerk in de loopbaan van werknemers vanuit een dynamisch perspectief (Le rôle du travail intérimaire dans les carrières des travailleurs dans une perspective dynamique). Federgon.